

Après l'élection

De la prudence à l'information

En temps de guerre, toute vérité ne peut se dire —
La censure et les nouvelles — Comme quoi
elle travaille bien

Il faudrait peut-être un ministère de l'information,
bilingue et bien orienté

(par Léopold RICHER)

Ottawa, 1-IV-40 — Après plus de deux mois d'une dure campagne, au cours de laquelle les partis se sont querellés pour obtenir le pouvoir, la situation politique redevenait ce qu'elle était avant le 25 janvier, dominée tout entière par l'idée de guerre. Pendant une dizaine de semaines les orateurs de toutes couleurs ont traité la question politique sous les aspects les plus divers, souvent les plus frivoles. Pour un temps on eût dit que le pays n'était pas engagé dans un immense conflit qui exige et exigera de chacun de nous, s'il faut en croire le ministre des Finances, le ministre des Travaux publics, voire le premier ministre lui-même, les plus grands sacrifices.

Pendant cette période on ne s'est guère aperçu que les règlements de guerre mettaient une sourdine à l'information. Les journaux avaient surabondance de matière à imprimer. Les innombrables discours politiques leurs fournissaient tout ce dont ils avaient besoin pour soutenir l'attention du lecteur. On ne se préoccupait pas

beaucoup de ce que le gouvernement accomplissait. Et, pourtant l'administration de la chose fédérale continuait comme s'il n'y avait pas de campagne électorale. Les restrictions de l'information étaient moins sensibles parce qu'il y avait diversion. Il s'agissait moins de savoir ce que le gouvernement accomplissait au jour le jour que d'attendre le résultat final du scrutin.

Prudence, prudence...

Depuis le 26 mars on est retombé, comme auparavant, dans la prudence et la circonspection. Exemple tout récent: le conseil des ministres a tenu une séance la semaine dernière, mais il n'y a pas eu de déclaration sur ce qui s'y était passé. Si le gouvernement décide quelque chose d'important ou d'intéressant pour le public, il le lui communiquera, si l'on estime que l'intérêt général exige une déclaration publique. Sinon, on gardera le silence. On commençait à s'habituer à ce régime lorsqu'a éclaté la bataille électorale. Il faudra bien s'y faire de nouveau, bon gré mal

(Suite à la dernière page)

Après l'élection

(Suite de la première page)

gré. Les luttes politiques sont terminées pour longtemps. L'heure des rumeurs et des spéculations, comme disent nos confrères de langue anglaise, est close pour 3, 4, peut-être 5 ans.

Le lecteur ne devra pas oublier, maintenant que l'élection est passée, que les règlements de guerre concernant l'information subsisteront comme avant le scrutin. Ce n'est pas tant de la censure proprement dite que nous voulons parler ici. Jusqu'à présent la censure a été administrée d'intelligente façon et elle a donné une relative, sinon une suffisante liberté aux journalistes, compte tenu des circonstances. Nous voulons parler plus spécifiquement de l'information comme telle. A tort ou à raison — nous estimons que c'est à tort — il y a moins d'information politique depuis qu'avant la déclaration de guerre. Il y en aura encore moins dans l'avenir. Et pour plusieurs raisons.

L'information et la critique

Maintenant que le gouvernement libéral est réélu avec une majorité parlementaire qui rend absolument impossible toute tentative de le renverser, le ministère ne tiendra pas à se créer d'ennuis inutiles. Quand un département administratif annonce la mise à l'essai d'une nouvelle politique, on ne sait jamais comment cela sera accueilli par le public. Ou plutôt on le sait trop. Les meilleures mesures soulèvent des critiques, puisque nous vivons en pays démocratique. Il y a des critiques inoffensives ou inévitables. Mais il y en a d'autres que l'on peut — et parfois, que l'on doit — éviter. Et la façon d'éviter la critique, en dehors des sessions parlementaires, est fort simple. On n'a qu'à garder le silence.

La guerre est d'ailleurs un prétexte assez commode pour ne pas donner d'information. Au début de l'automne dernier on a tombé dans un excès évident. Mais avec le temps et l'organisation de certains services de presse, on a surmonté la crainte et les scrupules déplacés de quelques fonctionnaires. On a commencé à donner des renseignements aux journaux.

En décembre et en janvier, cela fonctionnait assez bien. Mais cela ne ressemblait en rien à la liberté avec laquelle les journalistes avaient précédemment accès aux sources d'information. D'ici la fin du conflit il en sera ainsi dorénavant. Car on n'imagine pas qu'un pays en guerre donne à la presse l'entière liberté dont elle jouit en temps de paix.

Prétexte ou non, et dans certains cas elle est une raison de force majeure, la guerre mettra une sourdine à l'information et fermera, pendant la durée des hostilités, certaines sources d'information. Le gouvernement s'occupe de la guerre. Il s'en occupe sérieusement. On l'a vu pendant la campagne électorale. Des choses qu'on ne savait pas nous ont été révélées avec un grand luxe de détails. Ce qu'on ne voulait pas dire pendant qu'on était à l'étape de l'opération, on

l'a dit par la suite, alors qu'il fallait convaincre l'électeur que les libéraux, loin de ne pas avoir fait leur devoir ainsi que le soutenaient les conservateurs, avaient accompli un travail gigantesque, tout aussi bien avant qu'après la déclaration de guerre.

M. Mackenzie King et ses collègues, n'ayant plus à craindre la critique de l'opposition, se mettent plus sérieusement que jamais à la tâche d'offrir aux Alliés, et tout particulièrement à la Grande-Bretagne, une aide efficace. Ils voudront travailler dans la paix de l'esprit. Il y a un proverbe qui dit: *Toute vérité n'est pas bonne à dire*. C'est surtout vrai en temps de guerre alors que la moindre indiscretion peut avoir les plus funestes conséquences. On procédera donc en silence, en s'entourant de précautions redoublées, tout en essayant de satisfaire la légitime curiosité du public. Car le public canadien tient à savoir ce que le gouvernement d'Ottawa accomplit dans le domaine militaire et économique, tout comme le public anglais insiste pour obtenir des informations du gouvernement de Londres.

Les services d'information

Puisque le bureau de censure est maintenant bien organisé et que la presse du Canada est habituée à se conformer aux règlements de la censure, le gouvernement fera probablement porter ses efforts du côté des services d'information. Cela ne surprendrait personne si les autorités étendaient le champ d'action du service actuel d'information, au point même de l'élever au rang de ministère, lorsque le moment propice sera venu. L'information joue un grand rôle en temps de guerre, non seulement — ce qui relève plus spécifiquement de la censure — en empêchant que certaines informations soient publiées, mais surtout en donnant au public la sorte d'information que l'on estime convenir à un peuple belligérant.

Un bon bureau d'information, pour la durée de la guerre, ne serait pas un mal. Puisque les avenues ordinaires de la recherche journalistique sont fermées temporairement, il faut en créer d'autres. Personne ne s'objecterait donc à ce que la politique actuelle prenne plus d'ampleur sous ce rapport. A deux conditions cependant. C'est que l'information qui nous sera ainsi donnée possède un caractère absolument objectif, afin de permettre aux journaux de la présenter sous le jour qui leur conviendra. Ensuite, il faudra veiller à servir la presse française en même temps que la presse d'expression anglaise, quelle que soit l'abondance de l'information. Si cela coûte cher, qu'on verse la note au compte de nos dépenses de guerre. Ce ne seront certainement pas les frais qu'entraîne le bilinguisme officiel qui mettront en danger la situation financière du pays, pour employer une expression dont on s'est beaucoup servi pendant la campagne électorale qui vient de se terminer.

Léopold RICHER